

**Renseignements sur l'organisme**

Nom de l'organisme

Exploité sous le nom de : Division/Succursale/Service

**Adresse**

Numéro et nom de la rue, C. P., R. R. N° ou lot, concession et canton N° de bureau/d'unité

Ville ou village Province Code postal

**Adresse postale** (si différente de l'adresse ci-dessus)

Numéro et nom de la rue, C. P., R. R. N° ou lot, concession et canton N° de bureau/d'unité

Ville ou village Province Code postal

**Contact pour la demande**

Nom Prénom Titre

Téléphone Télécopieur Adresse courriel

**Signataire autorisé** (si différent de celui ci-dessus)

Nom Prénom Titre

Organisme Téléphone Adresse courriel

**Catégorie d'organisme**

Veillez fournir la preuve de la validité de votre statut d'entité juridique (c.-à-d., permis principal d'entreprise, statuts constitutifs, lettres patentes)

- Caritative**  
Veillez fournir une preuve du statut d'organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (c.-à-d., l'avis d'inscription de l'Agence du revenu du Canada).
- Générale**  
Pour les organismes qui souhaitent vendre ou distribuer la plupart des plaques par les voies gouvernementales habituelles.
- Vente exclusive**  
Pour les organismes qui souhaitent des droits exclusifs de vente et de distribution.
- Vente limitée**  
Pour les organismes qui souhaitent une plaque d'immatriculation avec graphique commémorative pour une période d'un an seulement. L'organisme sera responsable de la vente et de la distribution exclusives au public.

**Frais administratifs d'ouverture de dossier pour des plaques d'immatriculation avec élément graphique**

Un chèque de 250 \$, libellé à l'ordre du « Ministre des Finances », est exigé pour le traitement de votre demande de plaque d'immatriculation avec graphique afin de couvrir les frais administratifs d'ouverture de dossier.

Le paiement des frais de 250 \$ est-il inclus?  Oui  Non

**Remarque :** Si le paiement des frais administratifs n'est pas joint à la présente demande, celle-ci ne sera pas traitée.

**Confirmation de l'autorisation d'utiliser le logo**

Cochez les cases pour confirmer. Si aucune confirmation n'est fournie pour l'une des trois autorisations, la demande sera refusée.

- Le logo graphique de l'organisme participant n'enfreint ni ne viole des marques de commerce, des noms commerciaux, des marques de service, des droits d'auteur ou tout autre droit de propriété.
- L'organisme a le droit d'utiliser le nom et le logo
- Le ministère est autorisé à reproduire le logo proposé sur la plaque d'immatriculation avec élément graphique.

Le logo graphique est-il inclus en format électronique (c.-à-d., JPEG, 300 ppp ou plus)?  Oui  Non

**Responsabilités des participants au programme de plaques d'immatriculation avec graphique**

1. L'organisme participant accepte de conclure une entente avec ServiceOntario dans le cadre d'un contrat au titre du programme de plaques d'immatriculation avec graphique et de remettre au ministère le paiement des frais d'ouverture de dossier de 250 \$ (chèque à l'ordre du « **Ministre des Finances** »).
2. L'organisme participant accepte de préacheter et de distribuer 200 ensembles de plaques d'immatriculation avec graphique de la série régulière et doit donc payer à l'avance au ministère des frais non remboursables correspondant au coût des 200 ensembles avant leur fabrication (chèque à l'ordre du « **Ministre des Finances** »).
3. L'organisme fournit une copie électronique de son logo graphique à ServiceOntario. Les illustrations doivent être au format électronique JPEG, 300 ppp ou plus. Dans la mesure du possible, les couleurs Pantone de l'élément graphique doivent être fournies avec la maquette. Remarque : les spécifications de l'élément graphique sont de 8,89 cm (3,5 po) de hauteur et de 6,35 cm (2,5 po) de largeur, avec un maximum de 5 couleurs.

## Critères de participation au programme de plaques d'immatriculation avec graphique

La demande sera examinée si les exigences suivantes sont respectées :

- Le siège social de l'organisme peut être situé à l'extérieur de l'Ontario, mais doit se trouver au Canada, et l'organisme doit avoir un établissement en Ontario.
- Les logos commerciaux sont autorisés à condition que le demandeur détienne les droits sur le logo, qu'aucun litige juridique ne soit en cours et qu'il fournisse à la Couronne l'autorisation d'afficher le logo sur les sites Web du gouvernement provincial et sur les plaques d'immatriculation.
- Le nom et le logo de l'organisme ne contiennent ni n'impliquent aucune association avec : d'autres pays ou États, ni la représentation d'un drapeau politique d'un autre pays ou État à l'extérieur de l'Ontario, ni des logos, des armoiries, des tartans nationaux ou d'État, des emblèmes floraux, aviaires ou arboricoles officiels, ou d'autres éléments graphiques clairement identifiables représentant un autre pays ou associés à un autre pays, ou encore à une autre province ou à un autre État.
- L'exclusivité de la distribution est autorisée à condition que le demandeur détienne les droits sur le logo et demande expressément l'exclusivité comme condition de participation au programme.
- Afin de garantir la sécurité des usagers de la route et d'éviter la délivrance de plaques d'immatriculation susceptibles d'offenser des particuliers ou des groupes ou de véhiculer des messages interdits par les lois sur les droits de la personne, aucune plaque d'immatriculation arborant un élément graphique demandé ne sera délivrée si le nom, le logo, les activités ou les produits et services de l'organisation expriment, impliquent ou semblent exprimer ou impliquer un message ou une signification qui, d'une manière ou d'une autre :
  - a. comportent une connotation ou un caractère sexuel;
  - b. sont abusifs, obscènes ou désobligeants;
  - c. font allusion à la drogue ou à l'alcool (à l'exception des messages liés à la santé et à la sécurité);
  - d. mentionnent des personnalités politiques, des dignitaires ou des représentants des forces de l'ordre;
  - e. sont violents ou constituent ou tolèrent une activité criminelle ou en font la promotion;
  - f. constituent, tolèrent ou encouragent une discrimination allant à l'encontre du Code des droits de la personne de l'Ontario.

## Les renseignements contenus dans la présente demande sont sujets à vérification

Je comprends que des renseignements faux ou trompeurs peuvent entraîner le refus d'une demande et/ou la résiliation de toute entente conclue. J'autorise le ministère à faire enquête au sujet de toute question ou déclaration contenue dans la présente demande. Je comprends que si ma demande de participation est approuvée, je devrai adhérer aux conditions présentées. Je comprends également qu'il me sera demandé de signer une entente, qui fera partie de la présente demande. La présente demande et l'entente précisent les modalités de notre relation. Tout écart sera considéré par la Couronne comme un usage abusif et pourra entraîner l'annulation du partenariat lié aux plaques avec graphique ainsi que le refus de demandes ultérieures.

J'atteste que les renseignements fournis concernant \_\_\_\_\_  
Insérer le nom de l'organisme  
dans le présent formulaire sont exacts et véridiques.

### Signataire autorisé

Signature \_\_\_\_\_ Date 

AAAA	MM	JJ

## Traitement de la demande

La demande dûment remplie sera examinée par ServiceOntario. En cas d'approbation, le demandeur recevra une entente au titre du programme de plaques d'immatriculation avec graphique, que le signataire autorisé devra signer. Une fois l'entente signée et retournée à ServiceOntario, ServiceOntario dernier collaborera avec la personne responsable de la demande pour organiser la conception et l'élaboration de la nouvelle plaque d'immatriculation avec élément graphique.

Veuillez retourner la demande dûment remplie par l'une des méthodes de livraison avec suivi suivantes :

- Canpar
- DHL
- FedEx
- Priority Courier
- Purolator
- UPS
- Xpresspost

À l'adresse : ServiceOntario  
C. P. 9200  
Kingston (Ontario)  
K7L 5K4

**À l'attention de :** Chef, Bureau des produits relatifs aux permis de conduire et à l'immatriculation  
Pour plus de renseignements, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [GLPP@ontario.ca](mailto:GLPP@ontario.ca)

Les renseignements contenus dans ce formulaire seront utilisés pour évaluer votre demande et pour gérer le programme de plaques d'immatriculation avec graphique. Si vous avez des questions concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels par ServiceOntario, vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse suivante :

<https://www.ontario.ca/fr/page/enonce-sur-la-protection-des-renseignements-personnels-de-serviceontario>

<https://www.ontario.ca/fr/page/choisir-un-element-graphique-pour-une-plaque-dimmatriculation>

## Réservé à l'usage du Bureau

Révisé par : \_\_\_\_\_ Contact du GLPP de ServiceOntario Date 

AAAA	MM	JJ

Révisé par : \_\_\_\_\_ Gestionnaire, ServiceOntario Date 

AAAA	MM	JJ

Décision \_\_\_\_\_

Révisé par : (le cas échéant) \_\_\_\_\_ Personne désignée par le MTO Date 

AAAA	MM	JJ

Décision \_\_\_\_\_